

LE BUDGET

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake, NPD): Monsieur le Président, comme le budget fédéral sera bientôt déposé, les Canadiens expriment haut et fort leur opinion sur les mesures qui devraient se trouver dans ce budget et sur celles qui ne le devraient pas.

Il ne faudrait pas oublier que la tendance actuelle, qui est de réduire les dépenses, touchera plus durement les habitants des régions rurales du Canada que leurs voisins des secteurs urbains.

Si la tendance se maintient, la réduction des services qu'a amorcée l'ex-premier ministre Brian Mulroney en réduisant les services postaux et en fermant des bureaux de poste s'étendra aux services de transport et de soutien aux régions rurales. Par exemple, le Programme des routes nationales et les réseaux ferroviaires sont menacés et les aéroports locaux situés dans les régions rurales n'obtiennent plus le soutien dont ils profitaient auparavant.

À cause de ces réductions et d'autres compressions, les habitants des régions rurales devront se déplacer davantage et payer plus cher pour maintenir leur niveau de vie actuel.

Les mesures que propose et semble envisager le ministre fédéral des Finances ne sont pas appliquées de façon juste ou équitable, et les Canadiens devraient en prendre bonne note.

* * *

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

M. Gordon Kirkby (Prince—Albert—Churchill River, Lib.): Monsieur le Président, ces dernières semaines, les Canadiens se sont dits horrifiés par les rituels d'initiation et les autres activités déplorable auxquelles se sont livrés nos militaires et qui ont été enregistrés sur cassettes vidéos.

La réputation des militaires canadiens a beaucoup souffert de ces révélations. Laisser entendre que ces activités sont inoffensives ou qu'elles ne font que favoriser la formation des liens virils essentiels au travail d'équipe est une insulte à la dignité et au sens commun.

Ces cassettes offrent le spectacle de la dégradation humaine, du racisme et d'autres choses absolument inacceptables. Le ministre de la Défense nationale a agi avec prudence, diligence et détermination afin que les militaires de tous les grades comprennent bien que ces activités qui déshonorent notre tradition militaire ne seront jamais tolérées.

Je félicite le ministre et ses collaborateurs au sein du ministère qui s'efforcent de ramener l'intégrité et le professionnalisme au sein des forces armées et de rétablir l'image de marque désormais ternie des militaires.

Article 31 du Règlement

M. GEORGE STANLEY

M. Andy Scott (Fredericton—York—Sunbury, Lib.): Monsieur le Président, en tant qu'habitant du Nouveau-Brunswick, il me fait plaisir de rendre aujourd'hui hommage à M. George Stanley.

• (1410)

M. Stanley est un ancien lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick et il a fait partie de l'équipe qui a dessiné le drapeau du Canada.

Alors qu'il était doyen de la faculté des arts du Collège militaire royal de Kingston, M. Stanley a dessiné une feuille d'érable sur un fond rouge et blanc. Il s'était inspiré du drapeau du collège.

Le 15 février 1965, l'unifolié a été hissé sur la colline du Parlement. Comme l'a dit M. Stanley:

Un drapeau, c'est plus qu'un moyen d'identification. Un drapeau incarne ce en quoi croit un pays: il symbolise le génie ou l'esprit d'un peuple, ses aspirations, sa volonté de vivre et sa détermination à jouer un rôle dans l'histoire.

Ces paroles sont vraies, monsieur le Président. Et j'ajouterais que notre drapeau est également un symbole d'unité qui représente tous les citoyens du Canada.

* * *

[Français]

LES TECHNOLOGIES DE REPRODUCTION

Mme Madeleine Dalphond—Guiral (Laval—Centre, BQ): Monsieur le Président, une décision rendue par la cour ontarienne souligne l'importance d'adopter une loi visant à déterminer le cadre juridique et éthique des nouvelles technologies de reproduction. En effet, à la suite d'une séparation, un homme a été déclaré le père légal d'une petite fille conçue par insémination artificielle à l'aide d'un donneur anonyme.

En l'absence d'une loi régissant les nouvelles technologies de reproduction, le juge a fait valoir les intérêts de l'enfant, mais rien ne garantit qu'il en sera toujours ainsi.

Cette situation démontre jusqu'à quel point les nouvelles technologies de reproduction ont et auront encore des incidences importantes pour ceux et celles qui y recourent. Le gouvernement n'a pas, jusqu'à maintenant, laissé entendre qu'il déposera bientôt un projet de loi visant à éviter que certains abus ne se produisent. Attend-il que les droits des enfants et les droits des parents soient bafoués avant d'agir?

* * *

LE DRAPEAU CANADIEN

M. Bob Ringma (Nanaïmo—Cowichan, Réf.): Monsieur le Président, il y a trente ans, quand j'étais à La Citadelle, à Québec, j'ai été touché de participer à une cérémonie au cours de laquelle on a hissé le drapeau canadien pour la première fois.